



Litige suite a un achat de véhicule

Par **sophb**, le **05/06/2010** à **16:11**

Bonjour, rnj'ai acheté une voiture le 28/05/2010 à un particulier sur l'annonce le CT etait ok quand je suis arrivé chez ses personnes je me suis appercu que le CT était dépassé de quelques jours, comme ses personnes sont des retraités et qu'ils m'ont affirmés que la voiture était en bonne état de marche je suis donc parti avec. Aujaourdhui le 5/.6/2010 je viens de passer le CT pour faire ma carte grise et la le CT est une catastrophe. J'ai appelé ces personnes pour qu'ils reprennent leur voiture et me remboursent, ils refusent. Qu'els sont les recours ?rnmmerci